

**Compte-rendu des décisions du Conseil Municipal
du Mercredi 26 Février 2020 à 21 heures**

Etaient présents : MM. BOURRIER Christian – VERGEZ Christine – PONS Cathy –
COUDERC Michel – DROUILLEAU Anne-Marie – HENDRICKX Serge –
RAIMBAULT Guy – LAMBERT Gilbert – CAUT Isabelle – SEIGNETTE Suzy –
MOSCARDINI Laurence – RASTOUILAC Séverine – BRUSTOLIN Aline –
RIES Jean-Claude – BOULLET Jérôme – FARGUES Esther – ROUGIER Jean –
MANCEL Marie-José

Etaient absents : Mr REYTIER Pascal – Mme HAMCHART Nadia

Mr ESTOR Christian, absent, avait donné pouvoir à Mme VERGEZ Christine
Mr PELÉ Emmanuel, absent, avait donné pouvoir à Mme DROUILLEAU Anne-Marie
Mr VIGEANT Jérôme, absent, avait donné pouvoir à Mr BOULLET Jérôme

Secrétaire de séance : Mme DROUILLEAU Anne-Marie

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal l'approbation du compte rendu de la précédente réunion. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

*Madame Christine VERGEZ demande à faire une déclaration pendant la séance.
Demande accordée par Monsieur le Maire.*

I. Présentation et vote des Comptes de Gestion 2019

Les comptes de gestion présentés par Monsieur le Maire sont votés comme suit :

- Budget Principal de la commune : unanimité
- Budget Annexe camping : unanimité

II. Présentation et vote des Comptes Administratifs 2019

Les Comptes Administratifs 2019, en tous points conformes aux Comptes de Gestion, sont votés comme suit :

Monsieur le Maire quitte la salle, et ne prend pas part au vote de ces comptes.

- **Budget Principal de la commune**, unanimité :

Les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2019 s'établissent comme suit :

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice
Résultat de fonctionnement	2 899 196,88	2 589 881,19	309 315,69
Résultat d'investissement	659 580,61	1 125 031,35	-465 450,74

- Bilan des cessions et acquisitions immobilières 2019 : unanimité

- **Budget Annexe Camping, unanimité :**

Les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2019 s'établissent comme suit :

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice
Résultat de fonctionnement	50 101,79	45 978,99	4 122,80
Résultat d'investissement	16 475,77	10 979,14	5 496,63

A l'issue du vote des comptes administratifs, Monsieur le Maire reprend son siège.

III. Affectation des résultats 2019

1. Budget Principal de la commune

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la couverture du besoin de la section d'investissement s'élevant à 284 005,51€uros, montant qui sera repris en recettes d'investissement au compte 1068 du budget primitif 2020. Cette opération permet d'affecter à la section de fonctionnement un excédent de 280 607,79€uros qui sera inscrit en report excédentaire en fonctionnement au 002 du Budget Primitif 2020.

2. Budget Annexe Camping

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'affectation à la section de fonctionnement un excédent de 19 772,23€uros, qui sera inscrite en fonctionnement au Budget annexe Camping 2020.

IV. Ressources humaines

1. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification du tableau des emplois, permettant la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2020.
2. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la création d'une nouvelle mission de service civique « d'accompagnateur numérique de tous les citoyens aux démarches en ligne de la vie quotidienne » pour la maison communale de services au public.

V. Conventions et contrats

1. A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le Département dans le cadre des travaux de revitalisation du centre bourg réalisés sur l'emprise de la RD 8^E3. Ces travaux consistent en l'aménagement d'un plateau surélevé, d'un cheminement piétonnier et la mise en place d'une signalisation horizontale et verticale de police.

2. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une convention concernant la mise à disposition d'une Accompagnante d'Elève en Situation de Handicap (A.E.S.H.) sur le temps de restauration d'un élève scolarisé à Sauveboeuf. Il décide également de la gratuité des repas pris par l'A.E.S.H. au restaurant scolaire de Sauveboeuf dans le cadre de son temps de mise à disposition.

VI. Intercommunalité

1. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport établi par la C.L.E.C.T. (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) en date du 21 Janvier 2020, remis par Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Christine VERGEZ qui donne lecture d'une déclaration.

Le Maire,
Christian BOURRIER

